



VILLE D'AULNOYE-AYMERIES

Direction des Services Techniques

DECISION N°6 - 2026

Objet : Adhésion et recours à la centrale d'achat public CENTRALIS

Le Maire d'Aulnoye Aymeries,

En vertu de la délégation de missions qui a été conférée par délibération n°98 du Conseil Municipal en date du 28 avril 2026 (conformément à l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) ;

Vu le code de la commande public

Vu les dispositions relatives aux centrales d'achat prévues aux articles L.2113-2 et suivants du code de la commande publique

Vu les besoins de la commune d'Aulnoye Aymeries en matière d'achats publics

Vu les conditions générales et modalités de fonctionnement de la centrale d'achat public CENTRALIS

Considérant que CENTRALIS intervient en qualité de centrale d'achat public

Considérant que le recours à une centrale d'achat permet de simplifier les procédures d'achat et d'optimiser les conditions d'acquisition de fourniture, services ou travaux

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune d'Aulnoye Aymeries de pouvoir recourir aux marchés, accords-cadres et services proposés par CENTRALIS

DECIDE

- D'approuver l'adhésion de la commune d'Aulnoye Aymeries à la centrale d'achat public CENTRALIS
- D'autoriser le recours aux marchés, accords-cadres et services proposés par CENTRALIS dans le respect des dispositions du code de la commande publique
- D'approuver les conditions générales d'utilisation et de service de CENTRALIS applicables aux acheteurs publics utilisateurs de la plateforme
- D'autoriser la désignation d'un administrateur chargé de créer et administrer le compte de l'organisme sur la plateforme CENTRALIS, d'accepter les conditions générales au nom de l'organisme, de gérer les accès utilisateurs, d'assurer les relations administratives et opérationnelles avec CENTRALIS et de valider les commandes et opérations réalisées via la plateforme dans le respect des règles internes de l'organisme.
L'administrateur habilité fera l'objet d'un document d'habilitation distinct.
- D'autoriser Monsieur Bernard Baudoux, Maire, à signer tout document nécessaire à l'adhésion et à l'utilisation des services de CENTRALIS

Fait à Aulnoye Aymeries,
Bernard BAUDOUX
Maire d'Aulnoye Aymeries